

# Gestion des Ressources Humaines

## La gestion des compétences et des carrières

---

*Ce cours vous est proposé par Annabelle Hulin, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Université de Tours et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.*

---

### Quiz

**1. L'entretien individuel d'évaluation doit permettre de (plusieurs réponses possibles)**

- a. Préparer le licenciement d'un salarié
- b. Clarifier les objectifs du collaborateur pour la période à venir
- c. Apprécier les performances d'un collaborateur
- d. Recruter un nouveau collaborateur

**2. La compétence est (une seule réponse possible)**

- a. Une combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être
- b. Une information sur la fiche de paie
- c. Une étape de l'intégration du collaborateur
- d. De nature théorique

**3. Les différents stades d'acquisition de la compétence sont (une seule réponse possible)**

- a. Professionnel, formateur, tuteur
- b. Débutant, débutant avancé, intervenant compétent, intervenant capable, expert
- c. Initiateur, développeur, apprenti, formateur
- d. Collaborateur, agent, formateur, manager

**4. GPEC signifie (une seule réponse possible)**

- a. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- b. Gestion Personnalisée des Employés et des Collaborateurs
- c. Gestion Professionnalisée des Employés et des Collaborateurs
- d. Gestionnaire Professionnel des Emplois et des Collaborations

**5. Les moyens d'ajustement entre la situation existante et la situation désirée en RH sont (plusieurs réponses possibles)**

- a. Le recrutement
- b. La gestion du temps
- c. La formation
- d. La réduction des effectifs

**6. Les ancres de carrière possibles sont (plusieurs réponses possibles)**

- a. L'ancre technique
- b. L'ancre individuelle
- c. L'ancre collective
- d. L'ancre qualité de vie
- e. L'ancre créativité

**7. La mobilité verticale correspond à (une seule réponse possible)**

- a. La progression hiérarchique dans l'entreprise
- b. Un changement de poste de même niveau hiérarchique
- c. Un changement de site au sein de l'entreprise
- d. Aucun des trois précédents

**8. Parmi ces variables, quelles sont celles qui sont susceptibles d'influencer la carrière des individus ? (plusieurs réponses possibles)**

- a. La taille de l'entreprise
- b. Le taux de croissance de l'entreprise
- c. Le contexte économique et technologique
- d. Les aspirations individuelles

**9. Quels sont les acteurs susceptibles d'être impliqués dans une démarche de GPEC ? (plusieurs réponses possibles)**

- a. Les salariés
- b. L'expert-comptable
- c. Le dirigeant
- d. Les Instances Représentatives du Personnel
- e. Les formateurs
- f. Les managers

**10. La mobilité horizontale correspond à (une seule réponse possible)**

- a. La progression hiérarchique dans l'entreprise
- b. Un changement de poste de même niveau hiérarchique
- c. Un changement de site ou d'établissement
- d. Un changement d'entreprise

## Références

### Comment citer ce cours ?

Gestion des Ressources Humaines, Annabelle Hulin, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.